

# PRECAUTION : Rouen : Après l'incendie de deux immeubles contenant de l'amiante, une école fermée « jusqu'à nouvel ordre »

L'école est située dans le périmètre autour de deux immeubles contenant de l'amiante qui se sont effondrés après un incendie

20 Minutes avec AFP



Des pompiers sur les lieux de l'incendie de deux immeubles, à Rouen le 1er octobre 2023.

LOU BENOIST

Le principe de précaution est de mise à [Rouen](#). La mairie a annoncé samedi soir qu'une école, située dans le périmètre autour de deux immeubles contenant de l'[amiante](#) qui se sont effondrés après un [incendie](#) le week-end dernier, restera fermée « jusqu'à nouvel ordre ».

« En application du principe de précaution et même si le Groupe scolaire a d'ores et déjà fait l'objet d'un nettoyage approfondi (...), la Ville prend la décision de maintenir

le Groupe scolaire des Pépinières fermé (...) jusqu'à nouvel ordre », indique la mairie dans un communiqué. Initialement, ce groupe scolaire devait rouvrir lundi prochain.

## A la recherche de l'amiante

Les résultats d'une troisième campagne de prélèvements, effectuée depuis vendredi soir à 22 heures, « confirment l'absence de détection d'amiante dans l'air pour tous les prélèvements ». Ils « confirment aussi l'absence de détection d'amiante dans le sable du bac à sable de l'école primaire (4 prélèvements) », selon le communiqué.

« En revanche, 8/20 prélèvements de surface (6 en intérieur, 2 en extérieur) indiquent que de l'amiante (fibre chrysotile) est détectée », précise le texte. Les résultats de ces analyses « sont en ligne, disponibles comme tous les autres résultats d'analyses sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) ».



Un incendie avait ravagé il y a une semaine, sans faire de victime, deux immeubles désaffectés des années 1970 à Rouen. Construits en acier et en verre, ceux-ci s'étaient effondrés dans la nuit sous la chaleur des flammes.

Comme l'a rappelé la mairie, « la présence notoire d'amiante dans ces immeubles » était connue. Un périmètre de sécurité avait été défini portant sur des quartiers de Rouen et la commune limitrophe du Petit-Quevilly avec l'objectif d'y contrôler « le niveau de concentration des fibres d'amiante », avait expliqué il y a huit jours l'adjointe au maire Fatima El Khili.